



Problème de chauffage : chauffage insuffisant

Par **petitbrun**, le **09/01/2013** à **18:14**

Bonjour,
Depuis plusieurs années je suis locataire d'un appartement a Montmelian dont le propriétaire est l'OPAC DE LA SAVOIE. Habitant au rez de chaussée, le chauffage est insuffisant (17 degrés) je dois donc mettre un chauffage supplémentaire. L'année dernière la société Dalkia est venue mesurer la température et je n'ai pas eu le compte rendu et j'ai toujours la même température. Que puis-je faire? Quels sont mes droits? Que dit la loi?.....
Dans l'attente d'une réponse de votre part veuillez recevoir mes salutations respectueuses.
André Brun